



VERDIR LES RUES ET EMBELLIR LA VILLE ENSEMBLE !



Lancé en 2018 à Vitry-sur-Seine, le Passeport végétal est une autorisation délivrée par la ville qui permet de jardiner dans la rue, aux pieds des arbres ou dans des bacs prévus à cet effet. Toute personne ou structure locale qui souhaite entretenir un « petit jardin sur rue », ayant une idée de lieu à verdir, peut demander son Passeport végétal. La ville l'aide à mettre en place son projet de végétalisation de l'espace public.

ÉTAPE 1

Je demande mon passeport végétal



Je remplis le bulletin d'inscription en indiquant l'adresse du lieu que je veux verdir et je l'envoie **avant le 31 janvier 2021** :



Soit par courrier

à Direction Espaces Verts,
2, av. Youri-Gagarine,
94400 Vitry-sur-Seine



Soit par mail

passportvegetal
@mairie-vitry94.fr

À la réception de votre demande, la Direction Espaces Verts vous contacte dans un délai d'un mois maximum.

ÉTAPE 2

Je reçois mon équipement



Après avoir vérifié et validé l'adresse du lieu à verdir, la ville me fournit mon équipement. Elle réalise les installations et les découpes nécessaires, l'apport de terre et le nettoyage du site.

ÉTAPE 3

Je plante



Dès que le matériel est prêt, c'est parti : je peux commencer à réaliser mes premières plantations !

Besoin d'aide et de conseils ? La Direction Espaces Verts vous guide dans l'utilisation de votre Passeport végétal en vous fournissant des conseils pratiques sur la plantation, le choix des végétaux, la sécurité de l'emplacement...

ÉTAPE 4

J'entretiens



En arrosant et en taillant régulièrement mes végétaux, je veille à respecter les ouvrages en place, les piétons et les arbres à proximité. Car détenir un Passeport végétal, c'est avant tout s'engager à garder l'espace public esthétique, accessible et sans danger pour autrui

3 RÈGLES POUR BIEN UTILISER SON PASSEPORT VEGETAL



PLANTES

Hauteur maximum : 50 cm



ACCESSIBILITE

Passage réglementaire minimum sur trottoir : 1,80 m



PRODUITS PHYTOSANITAIRES : 0

BULLETIN D'INSCRIPTION PASSEPORT VÉGÉTAL 2020-2021

Pour une délivrance du Passeport végétal en mars 2021, je m'inscris entre le 26 septembre 2020 et le 31 janvier 2021.

Nom ou structure :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Adresse du projet de Passeport végétal :

.....

Type de végétalisation :

Bac 50 x 50 x 70 cm Bac 110 x 50 x 70cm Pied d'arbre

Jardinière avec système d'accroche Autres

Descriptif :

.....

.....

.....

.....

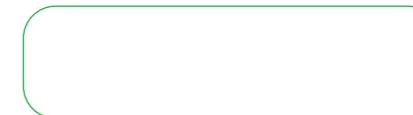
.....

.....

Avant de signer le présent bulletin d'inscription, je m'assure d'avoir lu et approuvé la charte du détenteur du Passeport végétal disponible sur vitry94.fr et je m'engage à en respecter les termes.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à Vitry-sur-Seine, le





PASSEPORT VÉGÉTAL

BULLETIN D'INSCRIPTION À REMPLIR AU DOS

À Renvoyer complété par courrier
ou dépôt à l'hôtel de ville
avant le **31 janvier 2021**

Direction Espaces Verts,
2, avenue Youri-Gagarine,
94400 Vitry-sur-Seine



PASSEPORT VÉGÉTAL

Pour faire de ma rue un jardin,
j'agis et je décroche
mon passeport végétal.